



COMMISSION BÂTIMENTS ET EMBLEMES COMMUNAUX

Rapport concernant l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 632'000.- pour l'école du Pommier

La commission a reçu du Conseil administratif le mandat d'étudier la remise en état du bâtiment école et crèche Pom, rue Sonnex 2-4-6 (réparation de la ventilation, travaux complémentaires).

Dans le document établi par le bureau ass architectes associés sa, daté du 26 janvier 2011, il ressort qu'il est nécessaire de compléter la remise en état de l'installation de ventilation, ainsi que d'éléments de sécurité (portes).

Selon le récapitulatif de la demande de crédit complémentaire, les prestations complémentaires s'élèvent à TTC CHF 632'000.-. Ce montant a été défini selon les CFC qui figurent en pages 17, 18 et 19. La récapitulation de la demande de crédit complémentaire figure en page 1.

Ce crédit complémentaire de CHF 632'000.- sera intégré au montant total du litige qui fait l'objet de la procédure en cours.

A l'unanimité, la commission accepte le crédit complémentaire de TTC CHF 632'000.- et invite le Conseil municipal à la suivre dans ses conclusions.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité.

Robert DETRAZ
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 8 février 2011



**Rapport d'information du délégué du Conseil municipal auprès du Tennis-Club Grand-Saconnex
concernant l'assemblée générale 2011**

En ma qualité de délégué auprès du Tennis-Club Grand-Saconnex, et en l'absence de M. Calin Schiau, excusé, j'ai assisté à l'assemblée générale du TCGS, qui s'est tenue le 18 février 2011 au club-house, en présence de Mme Elizabeth Böhler et de M. Jean-Marc Comte, Conseillers administratifs.

Dans son rapport, la Présidente, Emily Brichart, tire un bilan positif de l'année écoulée. Elle indique en particulier l'excellente tenue du tournoi open, le remplacement des anciennes cartes magnétiques, et insiste sur la qualité des relations avec la commune. Un agrandissement est projeté, en vue duquel trois séances avec la commune se sont déjà tenues. Elle a en revanche un petit souci concernant la bulle, qui commence à présenter quelques signes de fatigue et qui a dû être fermée quelques jours en décembre à cause de la neige.

Ensuite le trésorier, Jean-Claude Immer, indique que si les rentrées sont stables, 30 demandes d'admission ont dû être refusées faute de place suffisante.

Les dépenses sont en légère augmentation. L'excédent de recettes du TCGS se monte à Fr. 68567.50, soit 60% du total, et sera entièrement versé à la commune.

Compétition

6 équipes étaient inscrites en championnat interclubs et se sont en majorité fort bien comportées puisque trois d'entre elles ont été promues dans une ligue supérieure : jeunes seniors hommes en 1^{ère} ligue, seniors hommes en 2^e ligue et 1^{ère} équipe dames en LNC. Les deux équipes élite hommes ont terminé 3^e de leur groupe et les jeunes seniors dames ont joué les finales de promotion. Les mêmes équipes seront inscrites en 2011. En revanche, le trophée conquis l'année précédente en coupe romande n'a pas pu être conservé (élimination en demi-finale).

Juniors

120 enfants ont participé aux entraînements du groupe juniors-loisirs (hors compétitions), et 35 jeunes ont suivi les entraînements de compétition. Deux stages d'été ont été mis sur pied. Ils ont affiché complet les deux, et en 2011, deux semaines supplémentaires seront prévues. Pour les entraînements d'hiver, 20 inscriptions ont dû être refusées faute de place.

23 juniors ont participé aux différents championnats interclubs, dans 4 équipes de garçons et une équipe de filles. A noter que le club bénéficie des subventions de Jeunesse et Sport pour ces activités. Le deuxième tournoi juniors open a été organisé et a réuni 50 participants dans 6 catégories. En revanche, le tournoi filles n'a reçu que 5 inscriptions et a dû être annulé.

Le président et le comité ont été réélus à l'unanimité.

Au terme de cette assemblée, M. Comte a présenté les premières esquisses de plans pour la construction de deux nouveaux courts au dessus du court 5, tels que présentés au Conseil municipal le lundi précédent.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Steiner', written in a cursive style.

Eric Steiner
Délégué du Conseil municipal

Le Grand-Saconnex, le 3 mars 2011